

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du JEUDI 10 JUILLET 2025 à 20 h 30

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de présents : 13
Nombre de votants : 14

Date de la convocation : 03/07/2025
Date d'affichage : 03/07/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le JEUDI 10 JUILLET, à 20 h 30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon, dans la salle communale « Maison du Temps Libre » de Thaon, conformément à la délibération n°2021/45 du 14/10/2021.

Etaient présents : M. Richard MAURY, Mme Isabelle BONAMY, M. Emmanuel GOSSIEAUX, Mme Patricia LEPLAY, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Lydia MARCHAT, M. Xavier DUHAMEL, Mme Catherine RIVIERE, M. Guillaume DAUMER, Mme Annie MICHEL, M. Arnauld de RUDDER, M. Erwan MENESES, Mme Valérie SABOUROUX DALES

Excusé : : M. Ludovic AVENEL-VOISIN, ayant donné procuration à Annie MICHEL

Absents : M. Gwénolé BOURLES, Mme Céline LETONDEUR, M. Mathieu BAUDRY, Mme Kris MARGUERITE, Mme Ségolène LETELLIER.

Secrétaire de séance : M. Xavier DUHAMEL

Avant l'ouverture de la séance, Monsieur Maury demande l'autorisation d'ajouter 3 points à l'ordre du jour :

- Renouvellement de la mise à disposition du local Jeunes pour l'activité « Peinture – Modelage – Dessin »
- Mise à disposition de la salle de motricité pour un atelier de danse inclusif
- Remboursement de la location de l'écran géant par le GIE AG2R

Le Conseil Municipal accepte ces ajouts.

Approbation du compte-rendu du 10 juin 2025

Le compte rendu de la réunion du mardi 10 juin 2025 est adopté à l'unanimité.

Rénovation énergétique du groupe scolaire de Thaon

Demande de subvention au titre du Fonds Vert pour l'année 2025

Monsieur Emmanuel Gossieaux, rappelle le projet de rénovation énergétique du groupe scolaire de Thaon, construit en 1979 et d'une superficie de 872 m². Ce projet est susceptible de recevoir des subventions spécifiques de l'Etat.

Le cabinet IPH Ingénierie, maître d'œuvre, a établi l'estimation financière détaillée des travaux.

Le coût total de cette opération est estimé à 875 071.98 € HT.

Le détail de l'opération est le suivant :

Maîtrise d'Œuvre	47 360.00 € HT
Travaux	759 345.98 € HT
Travaux option PAC air/air	39 410.00 € HT
Travaux option lot électricité	28 956.00 € HT
Total	875 071.98 € HT

Plan de financement prévisionnel :

PROJET	DEPENSES HT	RECETTES	
Maîtrise d'œuvre	47 360.00 €	Subvention de l'Etat, DSIL 34.59 %	302 656.57 €
Travaux	827 711.98 €	Subvention de l'Etat, Fonds Vert 40 %	350 028.79 €
		Autofinancement 25.41 %	222 386.45 €
Total HT	875 071.98 €		875 071.98 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve le projet présenté, d'un montant total estimé à 875 071.98 € HT,
- approuve le plan de financement prévisionnel du projet,
- sollicite l'attribution d'une subvention de l'Etat au titre du FONDS VERT - Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, pour l'exercice 2025, au taux le plus élevé possible, pour financer ce projet.
- s'engage à ne pas commencer les travaux avant que le dossier complet ne soit déposé en Préfecture,
- s'engage à inscrire la dépense au budget communal pour une réalisation du projet en 2025.

TOUR DE FRANCE 2025

Vote pour le remboursement de la location de l'écran géant par le GIE AG2R

Une étape « contre la montre » du Tour de France 2025 a traversé notre village le 9 juillet 2025.

A cette occasion, la commune a loué un écran géant qui a été installé sur la Fan Zone pour permettre au public de suivre cette étape en direct. Le coût de cette location s'élève à 4 539.90 € TTC.

Le Groupement d'Intérêt Economique AG2R LA MONDIALE participant à l'animation de la Fan Zone a proposé de contribuer financièrement à cette journée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide que le coût de la location de l'écran géant sera remboursé en totalité par le GIE AG2R La Mondiale en accord avec celui-ci,

- charge Monsieur le Maire d'émettre un titre de recette au nom du GIE AG2R, à l'adresse : IDE ADCOLI TSA 70038 59711 LILLE CEDEX 9, d'un montant de 4 539.90 € pour le remboursement de la location de l'écran géant installé à l'occasion du passage du Tour de France dans le village le 9 juillet 2025.

Bilan très positif :

La journée s'est bien passée, hormis un problème électrique à la MTL, rapidement résolu.

Le Conseil Municipal félicite M. Xavier Duhamel et le personnel communal pour l'organisation de l'évènement.

Il remercie les enfants du projet radio en lien avec la médiathèque, les agents municipaux, intercommunaux et départementaux, ainsi que la gendarmerie, les commerçants et les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée festive.

France TV a diffusé beaucoup d'images du passage des coureurs, nous avons pu découvrir le village « vue du ciel ».

Le journal télévisé de France 3 Normandie a diffusé une interview des jeunes du projet « radio », ainsi que du public présent.

Un pot de remerciement des bénévoles sera organisé le vendredi 5 septembre à 19 h à la MTL. Monsieur Guillaume DAUMER propose d'inviter également les bénévoles de la Fête de la Musique.

**Vote pour la mise à disposition du « local Jeunes »
à un auto-entrepreneur pour des cours de « peinture-modelage-dessin »**

Monsieur le Maire rappelle la mise à disposition du « local jeunes » à Monsieur Marc BISSON, auto-entrepreneur, domicilié à Thaon, pour y dispenser des cours de « **peinture-modelage-dessin** » **les mercredis après-midi**, du 1^{er} mars 2025 au 30 juin 2025.

Monsieur Marc BISSON a sollicité le renouvellement de cette mise à disposition pour l'année scolaire 2025/2026.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de mettre le « local Jeunes » à disposition de Monsieur Marc BISSON pour y dispenser des cours de « **peinture-modelage-dessin** », à raison de **36 séances sur la période du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026**.
- de demander une participation financière à Monsieur Marc BISSON pour l'utilisation de ce local en tant qu'auto-entrepreneur,
- fixe le montant de cette participation à **quatre-cent-trente-deux euros** pour la totalité des 36 séances qui se dérouleront sur la période du 1^{er} septembre 2025 au 3 juillet 2026. Cette participation financière sera réglée en deux versements par Monsieur Marc BISSON,
- autorise Monsieur le Maire à signer une convention de mise à disposition du « local Jeunes » avec Monsieur Marc BISSON et tout document nécessaire à l'application de cette décision.

Mise à disposition de la salle de motricité à la compagnie « Ensuite En Corps »

La Compagnie Ensuite En Corps est une association reconnue d'intérêt général, active sur tout le territoire normand. Sa mission est d'apporter la danse partout et de la rendre accessible à tous. Elle propose des ateliers de danse inclusifs, ouverts aux personnes valides et aux personnes en situation de handicap. Cette association est constituée de professionnels et de bénévoles mobilisés autour d'un objectif : favoriser l'intégration des publics fragiles par le biais d'une activité artistique.

Depuis 2022, la Compagnie Ensuite En Corps propose des ateliers de danse inclusifs pour des enfants âgés de 5 à 15 ans et pour des adultes, sans limite d'âge. Une vingtaine de participants viennent régulièrement et profitent d'un temps pour lâcher prise, pour affirmer leurs goûts artistiques et pour construire collectivement des spectacles de danse. Les rencontres entre personnes valides et en situation de handicap apportent à chacun une meilleure compréhension des différences, pour favoriser l'entraide et l'inclusion.

L'association recherche une salle pour organiser un atelier de danse inclusif les dimanches matin dès la rentrée de septembre.

Largement financés par des aides publiques, les ateliers coûtent seulement 3€ par séance par enfant, ou 5€ par séance pour les adultes avec une adhésion annuelle de 10€.

Grâce à l'accessibilité de cette activité, cet atelier pourrait intéresser un bon nombre d'habitants de Thaon.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de mettre gracieusement à disposition de la Compagnie Ensuite En Corps, la salle de motricité de l'école maternelle, le dimanche matin, sur la période du 1^{er} septembre 2025 au 5 juillet 2026.

Communauté Urbaine CAEN LA MER

- information sur les travaux de voirie Ormelet – Duette : réunion du 27 juin 2025 :

Le chantier débutera par la rue de Duette, le 10/09/2025. Elle sera interdite à la circulation et au stationnement. Il est prévu une réunion le même jour afin de présenter les modalités de circulation.

- informations diverses :

- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Mobilités (PLUi-HM) a été présenté le 10 juillet 2025 en Conseil Communautaire. Il établit les objectifs d'aménagement des 48 communes de Caen la Mer, de 2027 à 2040. Une enquête publique est prévue en 2026.

- Le projet d'aménagement du grand parc urbain de la presqu'île a été présenté aux élus communautaires.

Information sur le projet de rénovation de la Vieille Eglise

Réunion du 10 juillet avec M Jacquemard, architecte :

Le projet de restauration de la Vieille Eglise découpé en 5 phases (environ 200 000 € par phase) sera présenté au Conseil Municipal en septembre prochain, avant de demander les subventions à la DRAC, la Région et au Département.

La réalisation de ce projet se déroulera sur 10 ans.

Affaires diverses

Remerciements reçus pour les subventions accordées :

- Comité de jumelage Waldo-Thaon
- Comité Juno Canada
- Club La Pétanque Pontseuloise
- Association Mue'sique
- Club Thaon Creully Tennis de Table

Manifestation : Feu d'artifice le 13 juillet 2025 à 23 h sur le stade Hidalgo.

CCAS : Distribution des traditionnelles « brioches » aux personnes de la commune âgées de 70 ans et plus, vendredi 11 juillet entre 9 h et 11 h.

Conseil d'école du 17 juin : prévision 225 élèves à la rentrée scolaire. La commune recherche un agent pour la surveillance de cour de 11 h 45 à 13 h 45.

Opération Piqu'en ville « un Hérisson dans mon jardin » portée par le Groupe Mammalogique Normand :

19 foyers Thaonnais participent à la création de passages à hérissons entre les jardins ou autres espaces verts pour favoriser les déplacements de la petite faune terrestre, dont le Hérisson d'Europe. Cinq sont déjà en place. Les familles intéressées peuvent encore s'inscrire.

Une carte des jardins participants est disponible en ligne : <https://piquenville-54.websselfsite.net/> . Elle permet d'avoir accès, en temps réel, à l'évolution du programme "Piqu'en Ville, un Hérisson dans mon jardin" sur l'ensemble de la Normandie.

Les travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture terrasse au-dessus du bureau de la directrice seront réalisés en août.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 9 septembre 2025 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard MAURY, Maire de Thaon, lève la séance à vingt-deux heures et dix minutes.